



Métiers essentiels : quelle contribution des travailleurs immigrés ?

Anthony Edo, Sonia Louhab & Lionel Ragot*

Pour maintenir les services indispensables aux besoins essentiels de la population lors du confinement du printemps 2020, certains travailleurs ont été autorisés à poursuivre leur activité sur leur lieu de travail. Ces travailleurs, qualifiés d'*essentiels*, ont été assimilés à des *héros* et comparés à des *combattants* envoyés en première ligne. En France, un dixième de ces travailleurs sont immigrés. Une part similaire à celle qu'ils occupent dans l'emploi total. Toutefois, certains métiers essentiels sont très dépendants de la main-d'œuvre immigrée : c'est le cas des agents de propreté et des aides à domicile, mais aussi des médecins hospitaliers. Les travailleurs immigrés ont aussi joué un rôle capital en Île-de-France où ils représentent près d'un tiers des travailleurs essentiels et jusqu'à plus de 60 % des agents de propreté et aides à domicile. Ainsi, si au niveau national, les immigrés ont contribué à la continuité de l'activité économique essentielle au prorata de la part qu'ils représentent dans l'emploi, dans certains métiers ou régions leur rôle s'est révélé décisif.

En mars 2020, la fermeture des frontières des pays de l'Union européenne a profondément affecté la mobilité des travailleurs saisonniers étrangers, mettant en péril l'activité de nombreux secteurs agricoles¹. La presse s'en est, à l'époque, largement fait l'écho. Le printemps 2020 a aussi été marqué par l'application de mesures de confinement allant des plus strictes (France et Italie) aux plus souples (Pays-Bas et Suède). Durant cette période, le rôle joué par les immigrés permanents au maintien des activités essentielles dans de nombreux pays européens, dont la France, a peu été évoqué. C'est en septembre 2020 que le gouvernement français, par l'intermédiaire de la ministre chargée de la Citoyenneté, a mis en lumière leur contribution en allégeant les procédures de naturalisation. De septembre 2020 à septembre 2021, plus de 12 000 travailleurs étrangers ont bénéficié de cette mesure exceptionnelle.

Avant d'éclairer en détail le rôle joué par les immigrés dans les métiers essentiels, cette *Lettre* revient sur le profil socio-économique des travailleurs essentiels.

■ Qui sont les travailleurs essentiels ?

L'Observatoire régional de la santé d'Île-de-France a établi, durant le premier confinement du printemps 2020, une liste de 35 métiers essentiels : ceux où les travailleurs ont « continué leur activité sur leur lieu de travail pendant cette période »². Cette liste recense les métiers les plus directement exposés nécessitant un contact direct et régulier avec des malades (comme les professions médicales), des clients (comme les commerces de bouche, caissier(e)s) ou des usagers (forces de l'ordre). Elle comprend aussi une liste de métiers moins exposés qui nécessitent une présence journalière sur le lieu de travail, mais qui induisent moins de contacts sociaux (comme les éboueurs ou les routiers).

Selon ce périmètre³, les travailleurs essentiels représentent un peu plus de 4 800 000 personnes en France. Avec près de 60 % de femmes et près de la moitié qui n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat, les travailleurs essentiels se caractérisent par une surreprésentation de ces deux catégories, leurs parts dans l'emploi total étant de l'ordre de 10 points inférieurs. Sans surprise,

* Anthony Edo est économiste au CEPII, Sonia Louhab était étudiante en master à l'université Paris Nanterre au moment de la rédaction de cette *Lettre* et Lionel Ragot est conseiller scientifique au CEPII et professeur d'économie à l'université Paris Nanterre.

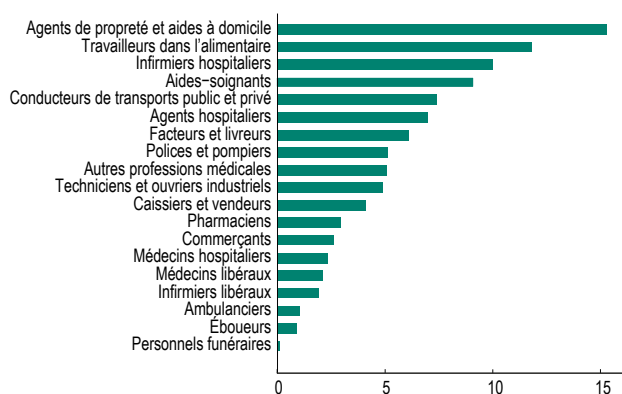
1. Mitaritonna, C. & Ragot, L. (2020). After Covid-19, will seasonal migrant agricultural workers in Europe be replaced by robots ? *CEPII Policy Brief*, n° 33.

2. ORS-IDF (2020). Quels « travailleurs-clés » lors de la première vague de Covid-19 ? *Focus santé en Île-de-France*.

3. Dans un souci de concision, les 35 métiers essentiels sont ici regroupés en 19 catégories.

Graphique 1 – Les travailleurs essentiels exercent pour beaucoup des métiers peu qualifiés

Répartition des travailleurs essentiels par métier (en %)



Note : Population active en emploi, de 18 à 64 ans.

Source : INSEE, Recensement de la population 2017.

les deux tiers des travailleurs essentiels sont issus des catégories socio-professionnelles d'employés (aides-soignants, agents hospitaliers, caissiers et vendeurs, forces de l'ordre et une large partie des agents de propreté et aides à domicile) ou d'ouvriers (conducteurs de transports privés et publics, éboueurs et une forte proportion des travailleurs dans l'alimentaire) (Graphique 1).

Qu'en est-il des immigrés ? Leur part dans les métiers essentiels s'élève en France à 10,5 %. Avec une part dans la population en emploi de 10,3 %, les immigrés ne sont donc ni surreprésentés ni sous-représentés dans ces métiers. Ils ont contribué à la continuité de l'activité économique essentielle au prorata de la part qu'ils représentent dans l'emploi national, comme cela a aussi été le cas en Allemagne, au Danemark, en Italie ou en Suisse⁴.

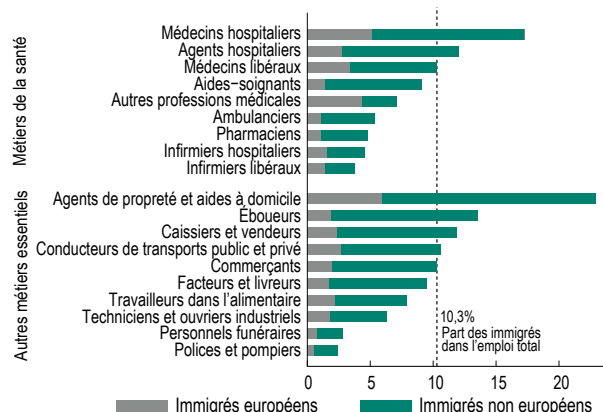
Parce que, pour beaucoup, ces métiers font appel à une main-d'œuvre peu diplômée, les travailleurs immigrés d'origine extra-européenne y sont surreprésentés : ils représentent trois quarts des immigrés qui exercent une activité essentielle contre 70 % des immigrés en emploi.

■ Des immigrés surreprésentés dans les métiers essentiels peu qualifiés et parmi les médecins hospitaliers

Faiblement diplômés⁵, les immigrés se retrouvent avant tout dans les métiers essentiels qui requièrent peu de qualifications. Les métiers d'agents de propreté et d'aides à domicile sont ainsi ceux pour lesquels la part des immigrés est la plus élevée (23 %) et dans lesquels ils sont le plus fortement surreprésentés (Graphique 2). Viennent ensuite, parmi les métiers peu qualifiés, ceux d'éboueurs, de caissiers et de vendeurs, où ils représentent entre 12 % et 13 % de l'emploi.

Graphique 2 – Les immigrés sont surtout surreprésentés parmi les agents de propreté et aides à domicile mais aussi parmi les médecins hospitaliers

Part des immigrés parmi les travailleurs essentiels en France (en %)



Note : Population active en emploi, de 18 à 64 ans.

Source : INSEE, Recensement de la population 2017.

Ces métiers se caractérisent par des conditions de travail plus éprouvantes que la moyenne avec davantage de contraintes physiques, du travail répétitif ainsi que des horaires morcelés et inhabituels⁶. On retrouve ici une caractéristique déjà soulignée dans plusieurs travaux : les travailleurs immigrés sont plus enclins à accepter des conditions de travail pénibles que les natifs (travail de nuit, le week-end ou à des plages horaires tardives)⁷.

La forte présence immigrée dans les métiers essentiels peu qualifiés s'observe aussi à l'échelle de l'Union européenne : la part des immigrés dans les métiers d'agents d'entretien et d'aides à domicile y est la plus forte (37 %), suivie par les métiers d'aides à la personne et de l'industrie alimentaire (autour de 20 %)⁸.

À l'autre bout du spectre des qualifications, on retrouve aussi une surreprésentation des immigrés : 17 % des médecins hospitaliers sont en effet immigrés, une part bien au-dessus de celle qu'ils occupent dans l'emploi total. Il faut dire que les niveaux de diplôme des immigrés actifs sont très polarisés : si un tiers d'entre eux ont un niveau de diplôme inférieur ou équivalent au brevet des collèges, près de 15 % sont titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à bac+5. En outre, ce métier est ouvert à tous les étrangers contrairement à d'autres métiers de la santé, où les immigrés se trouvent dès lors sous-représentés⁹. C'est le cas des ambulanciers, infirmiers ou pharmaciens, professions soumises à l'obtention d'un diplôme français pour les étrangers extra-européens et seulement à une autorisation d'exercer pour les ressortissants européens¹⁰.

Quant aux emplois publics fermés à tous les étrangers, seuls les immigrés de nationalité française y ont accès. C'est en particulier le cas des métiers de maintien de l'ordre (forces de police et pompiers professionnels), occupation où les immigrés sont le moins représentés (moins de 3 %).

4. OCDE (2020). Covid-19 et travailleurs essentiels : quel rôle jouent les immigrés dans votre région ?

5. Un tiers des immigrés actifs ne possédaient pas de diplôme supérieur au brevet des collèges en 2017, contre 13 % pour les non-immigrés.

6. DARES (2021). Quels sont les métiers des immigrés ? *Analyses*, n° 36.

7. Edo, A. (2015). The impact of immigration on native wages and employment. *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy*, 15(3), 1151-1196.

8. Fasani, F. & Mazza, J. (2020). Immigrant Key Workers: Their Contribution to Europe's Covid-19 Response. *Document de travail IZA*, n° 13963.

9. <https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens>

10. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3141>

■ Une contribution capitale en Île-de-France...

Comme les immigrés ne s'établissent généralement que dans un nombre très limité de régions au sein des pays où ils résident¹¹, l'Île-de-France qui regroupe près de la moitié des travailleurs immigrés (44,4 %) est celle où la part des travailleurs immigrés dans la population en emploi est la plus élevée. C'est aussi celle où la part des immigrés dans les métiers essentiels est la plus forte (Tableau 1).

Tableau 1 – L'Île-de-France concentre une forte proportion d'immigrés et une faible part de travailleurs essentiels

Répartition et part des travailleurs immigrés et/ou essentiels par région (en %)

	Répartition des immigrés en emploi	Part des immigrés dans les métiers essentiels	Part des immigrés dans la population en emploi	Part de travailleurs essentiels dans l'emploi		
				Immigrés	Natifs	Total
Île-de-France	44,4	29,6	22,8	17,4	12,2	13,3
Autres régions	55,5	7,3	7,2	20,6	20,0	20,1

Note : Population active en emploi, de 18 à 64 ans.

Source : INSEE, Recensement de la population 2017.

Le contraste est manifeste avec les autres régions. Alors qu'en Île-de-France, près de 30 % des métiers essentiels sont exercés par des immigrés, c'est quatre fois moins (7,3 %) en moyenne pour l'ensemble des autres régions (Tableau 1). Cette forte disparité géographique n'est pas spécifique à la France : dans la plupart des pays européens¹², la part des immigrés dans les métiers essentiels est plus élevée dans les régions capitales (20 %) que dans les autres régions (14 %). Elle dépasse même 40 % pour la région de Londres et 50 % pour celle de Bruxelles.

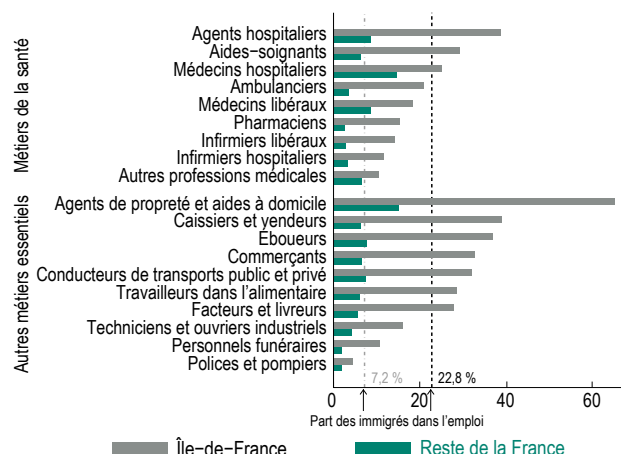
Dans ces régions capitales, la forte proportion des immigrés exerçant des professions essentielles s'explique par la surreprésentation des travailleurs immigrés dans les régions les plus dynamiques sur le plan économique. Cette forte concentration de travailleurs immigrés est accentuée par les effets de réseaux existants entre les immigrés d'une même origine, qui font que leur surreprésentation au sein des régions capitales persiste dans le temps. La plus forte proportion d'emplois dans les métiers de la construction, des services domestiques et des aides à domicile dans les zones denses à hauts niveaux de revenus explique également leur concentration dans ces régions, ces emplois ayant justement tendance à être occupés par des immigrés.

■ ... surtout dans les métiers essentiels peu qualifiés

L'autre caractéristique majeure de l'Île-de-France est la surreprésentation des immigrés dans de nombreux métiers essentiels, contrairement à la moyenne des autres régions françaises où, en dehors des médecins

Graphique 3 – Un rôle décisif des immigrés dans le maintien des activités essentielles en Île-de-France

Part des immigrés parmi les travailleurs essentiels en Île-de-France et dans les autres régions françaises (en %)



Note : Population active en emploi, de 18 à 64 ans.

Source : INSEE, Recensement de la population 2017.

hospitaliers, seuls les agents de propreté et aides à domicile sont caractérisés par une surreprésentation manifeste. En outre, pour ce dernier métier, la part des immigrés en Île-de-France est considérable (plus de 60 %) tout comme elle l'est (près de 40 %) pour les agents hospitaliers, caissiers, vendeurs et éboueurs (Graphique 3).

Ces écarts entre l'Île-de-France et les autres régions proviennent de la spécificité de la structure d'emploi francilienne. Un chiffre suffit pour l'illustrer : les emplois de cadres (dans les entreprises et la fonction publique) et d'ingénieurs représentent 22,5 % des emplois en Île-de-France, contre seulement 9,5 % dans les autres régions. Les métiers essentiels (plutôt peu qualifiés) sont donc, en proportion, nettement plus faibles dans la région capitale¹³. Or, ce sont ces métiers peu qualifiés qui concentrent une part plus importante de travailleurs immigrés. La surreprésentation des immigrés dans les métiers essentiels peu qualifiés en Île-de-France s'explique donc par cet effet de ciseaux : la région capitale accueille, proportionnellement, plus d'immigrés (généralement peu qualifiés) mais dispose, proportionnellement, de moins de métiers peu qualifiés.

■ Le rôle essentiel des médecins hospitaliers immigrés durant la pandémie

La crise du Covid-19 a braqué le projecteur, en France comme dans d'autres pays avancés, sur la forte présence immigrée dans les métiers de la santé hautement qualifiés. Médecin hospitalier est d'ailleurs l'un des rares métiers essentiels où les immigrés sont à la fois surreprésentés en Île-de-France et dans toutes les autres régions, à l'exception de la Corse (Graphique 4).

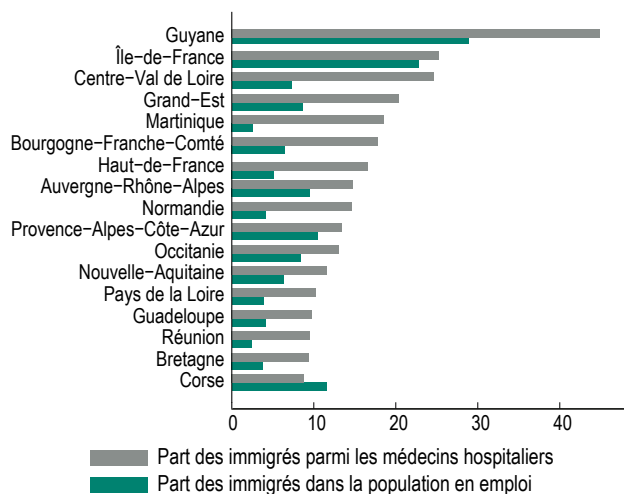
11. Edo, A. (2016). Migrations et mouvements de réfugiés : état des lieux et conséquences économiques. *L'économie mondiale 2017*, chapitre 6. La Découverte.

12. OCDE (2020). Covid-19 et travailleurs essentiels : quel rôle jouent les immigrés dans votre région ?

13. En effet, la part des métiers essentiels dans l'ensemble des emplois franciliens est de 13,3 %, contre 20,1 % pour les autres régions (Tableau 1). Hors Guyane et Île de France, la part des métiers essentiels dans l'ensemble des emplois est comprise entre 18,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 23,1 % en Bretagne.

Graphique 4 – Les immigrés sont surreprésentés parmi les médecins hospitaliers

Part des immigrés dans la population des médecins hospitaliers et dans l'emploi total (en %)



Note : Population active en emploi, de 18 à 64 ans.

Source : INSEE, Recensement de la population 2017.

En Guyane, c'est 45 % des médecins hospitaliers qui sont immigrés, en Île-de-France et Centre-Val de Loire un quart.

L'importance des immigrés parmi les médecins hospitaliers n'est pas une spécificité française. La part de médecins immigrés dans l'Hexagone est même en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE qui se situe à 24 %¹⁴. Cette dernière est notamment tirée vers le haut par l'Australie, le Canada et la Suisse, où les politiques d'immigration sélectives associées à des conditions d'accueil favorables conduisent à des taux de médecins nés à l'étranger record (entre 40 % et 50 %). En revanche, dans les pays d'Europe du Sud ou d'Europe centrale et orientale, où la présence immigrée est plus faible, la part de médecins nés à l'étranger l'est aussi : 4 % en Grèce et en Italie, et 10 % au Portugal et en République tchèque.

Alors que l'Inde, la Chine et la Roumanie sont parmi les premiers pays pourvoyeurs de médecins à destination des pays de l'OCDE, en France, l'origine géographique des médecins immigrés est assez différente. Si les médecins roumains y sont aussi très présents, un tiers des médecins

hospitaliers immigrés provient des pays du Maghreb, 20 % uniquement d'Algérie. Pour autant, médecin étranger ne rime pas nécessairement avec diplôme étranger : contrairement aux médecins roumains, les médecins maghrébins ont très majoritairement suivi leurs études en France et détiennent donc des diplômes français¹⁵.

Le besoin de médecins étrangers pour pallier le manque de personnel médical hautement diplômé ne date pas du début de cette pandémie. Dans un contexte de vieillissement de la population (accroissant la demande de services de santé) et de celle des médecins en particulier (réduisant l'offre de soins) ce besoin ne prendra pas fin avec la disparition du virus.

Les pressions exercées sur le système hospitalier et la saturation des services de réanimation rencontrée dans plusieurs départements ont mis en lumière le rôle décisif joué par les professionnels de santé étrangers lors de cette crise sanitaire. Les dispositifs mis en place par le gouvernement français¹⁶ pour faciliter le recours aux médecins étrangers, disposant d'un diplôme obtenu hors de l'Union européenne, dans les territoires d'outre-mer, devraient renforcer leur poids. À l'automne 2021, l'agence régionale de santé de Guyane a ainsi décidé d'ouvrir plus de 200 postes pour recruter des médecins étrangers non européens. Parce que la réforme du système de formation des études médicales mise en place en 2021 (supprimant notamment le *numerus clausus*) n'aura à court terme qu'un effet limité sur le nombre de médecins en exercice, le besoin de personnels de santé qualifiés étrangers ne devrait pas fléchir.

Si l'importance des médecins étrangers et leur participation à l'effort collectif que la France a entrepris pour lutter contre le Covid-19 sont indiscutables, cette *Lettre* montre que la contribution des immigrés ne s'est pas réduite à celle de ces travailleurs hautement qualifiés. Les immigrés peu diplômés exerçant les métiers d'aides à domicile, de services domestiques, d'agents hospitaliers, de caissiers ou d'éboueurs, ont aussi joué un rôle primordial dans le bon fonctionnement de l'économie et le maintien des services indispensables à la vie quotidienne des Français. Même si la participation des immigrés aux métiers essentiels est à la hauteur de leur part dans l'emploi total, leur contribution a été particulièrement marquée en Île-de-France et au sein de certaines professions faisant appel à une main-d'œuvre faiblement, mais aussi hautement qualifiée.

14. OCDE (2020). Contribution des médecins et des infirmiers migrants à la lutte contre la crise du Covid-19 dans les pays de l'OCDE.

15. <https://www.profilmedecin.fr/contenu/le-veritable-poids-des-medecins-etrangers-exercant-en-france>

16. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041773942>

La Lettre du



© CEPII, PARIS, 2022

RÉDACTION :
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales
20, avenue de Ségur
TSA 10726
75334 Paris Cedex 07

Tél. : 01 53 68 55 00
www.cepii.fr – @CEPII_Paris

RÉDACTRICE EN CHEF :
Isabelle Bensidoun

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Christophe Destais

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS :
Isabelle Bensidoun

RÉALISATION :
Laure Boivin

La *Lettre du CEPII*
est disponible en version électronique
à l'adresse :

<http://www.cepii.fr/LaLettreDuCEPII>

Pour être informé de chaque nouvelle parution,
s'inscrire à l'adresse :
<http://www.cepii.fr/Resterinforme>

ISSN 0243-1947 (imprimé)
SSN 2493-3813 (en ligne)
CCP n° 1462 AD

Février 2022

Cette *Lettre* est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPII.
Les opinions qui y sont exprimées sont
celles des auteurs.

RECHERCHE ET EXPERTISE
SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

